

## FICHE DE POSTE

**Grade** : Professeur d'Enseignement Artistique (PEA)

**Spécialité** : Flûte à bec

**Correspondance fiche métier\***:

(\* : Voir le Répertoire des métiers de la collectivité parisienne sur intraparis :

[http://intraparis.rh.mdp/rh/jsp/site/Portal.jsp?page\\_id=429](http://intraparis.rh.mdp/rh/jsp/site/Portal.jsp?page_id=429)

### LOCALISATION DU POSTE

**Direction** : Direction des Affaires Culturelles

**Service** : Conservatoire Municipal du 7<sup>ème</sup> arrondissement

**Adresse** : 135 Bis rue de l'Université

**Code postal** : 75 007

**Arrondissement ou Département** : VII<sup>e</sup> arrondissement

**Mode d'accès** (bus, métro, RER, ...) : métro La Tour Maubourg et Europe

### NATURE DU POSTE

**Titre du poste** : Professeur de Flûte à bec

**Contexte hiérarchique** : Sous l'autorité du directeur du Conservatoire

#### Attributions / activités principales :

Les Conservatoires Municipaux d'Arrondissement de Paris, établissements en régie, ont pour mission de dispenser un enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique, conduisant à une pratique amateur autonome. Ils ont également pour mission, avec le CRR de Paris, d'organiser les études des élèves du cycle spécialisé pour la musique, la danse et l'art dramatique.

Le CRR de Paris (conservatoire à rayonnement régional) accueille sur les cycles initiaux les classes à Double-Cursus scolaire-artistique du CM1 à la Terminale en partenariat avec deux écoles, trois collèges et cinq lycées. Il partage avec l'ensemble des conservatoires parisiens l'organisation et l'évaluation du Cycle spécialisé en Musique, en Danse et en Art dramatique. Il est partenaire du Pôle Supérieur Paris Boulogne-Billancourt pour les cursus de 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement supérieur. Enfin il propose des cursus en propre pour la préparation à l'enseignement supérieur (CPES) et pour la pré-professionnalisation (Cycle Concertiste).

Le professeur organise et suit les études des élèves, et conduit des projets pédagogiques et culturels à dimension collective. Il participe à la veille artistique et culturelle ainsi qu'à la programmation artistique. Il peut en outre organiser des activités spécifiques (concerts) et participer à des commissions et à des travaux de recherche. Le professeur participe à la réflexion collégiale de l'établissement, aux échanges pédagogiques et à l'action culturelle.

Dans la discipline Flûte à bec le professeur dispense un enseignement à tous les niveaux jusqu'au cycle spécialisé. Avec ses collègues des classes de pratiques d'ensembles et d'ateliers, il fait acquérir culture et savoir-faire instrumental à ses élèves afin de les orienter au bout des trois cycles vers une pratique autonome, amateur ou pré-professionnelle selon leur potentiel et leur motivation. Il peut être appelé également à enseigner pour le PSPBB sur une partie de son temps statutaire. Des compétences organologiques et un intérêt pour l'évolution des pratiques historiques sont attendues.

La possibilité d'un enseignement d'une pratique d'ensemble serait également appréciée.

#### Conditions particulières d'exercice :

- Conservatoire ouvert du lundi au vendredi de 8h à 21h30 et le samedi de 9h à 18h,
- 16 heures hebdomadaires, en base annuelle selon les modalités adaptées à chaque conservatoire, et avec la répartition suivante : 11h pour le CMA7 et 5h pour le CRR
- Travail le soir et/ou le samedi,
- Congés en période de vacances scolaires.